

Les Maures sauvages - Circuit 17



Ce magnifique circuit au coeur des Maures vous fera gravir successivement plusieurs cols et découvrir un patrimoine architectural et historique réputé (Chartreuse de la Verne). Préparez-vous à ajuster vos développements !



L'imposante Chartreuse de la Verne édifée dans un écrin de verdure (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

**Territoire(s) de valorisation : CC MEDITERRANEE
PORTE DES MAURES**

**Commune(s) : Collobrières - Gonfaron - Les Mayons -
Le Cannet-des-Maures - La Garde-Freinet - Le Plan-de-
la-Tour - Grimaud - Cogolin - La Môle**

**Zones réglementaires : Réserve naturelle de la Plaine
des Maures**

Départ : Parking rue des jardins - Collobrières

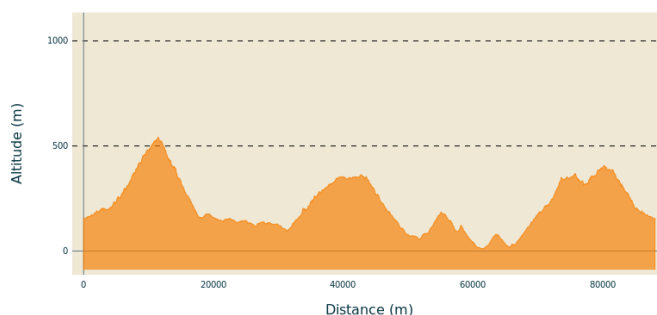
Arrivée : Parking rue des jardins - Collobrières

Parking conseillé : 43°14'19.5"N 6°18'34.9"E

Pratique : Cyclotourisme - Type : Boucle

Distance : 88.1 km - Durée : 6 h

Difficulté : Très difficile - Dénivelé positif : 1780 m



Altitude min 11 m Altitude max 542 m

DESCRIPTIF

À Collobrières, après vous être garés au parking près de la fabrique de marrons glacés, rue des Jardins, passez le pont sur le Réal Collobrier, et rejoignez le point de départ situé à gauche. Quittez Collobrières en empruntant la D 14 vers l'est en direction de Grimaud. À environ 5 km, au niveau de la fourche, suivez la voie de gauche sur la D 39 vers col des Fourches/Gonfaron. Vous entamez une bonne montée de 7 km au milieu de la forêt de chênes lièges. Après être passés au-dessus du vallon des Maures, vous atteindrez le col des Fourches (535 m) <12 km>.

Continuez sur la D 39 et descendez cette agréable route vers Gonfaron. Avant l'autoroute, prenez sur votre droite la petite route en contrebas (attention, route dégradée) et longez l'autoroute. Prenez ensuite la D 75 et rejoignez les Mayons. Continuez pendant 6 km sur cette route à la vue dégagée et traversant des vignobles, puis empruntez la D 558 sur la droite. Une nouvelle montée vous mène jusqu'à La Garde-Freinet <40 km>.

Traversez le village. À la sortie, prenez à gauche la D 75. Arrivez au col de Vignon (352 m) et descendez à droite par la D 74 jusqu'au Plan-de-la-Tour <51 km>.

Dans le village, empruntez l'avenue Leclerc sur votre droite, puis la D 44 pour sortir. Passez les hameaux de Préconil, puis grimpez le petit col de Reverdi (184 m, traces d'habitat de l'âge du bronze). Descendez par la D 44 (attention chaussée dégradée dans la descente). Passez au hameau de l'Avelan avant de vous diriger à droite sur la D 14 qui vous mène vers Grimaud <64,5 km>.

Traversez le village par la D 14, descendez dans la vallée de la Gisle. Continuez à droite sur la D 14, passez le hameau de l'Amirauté où débute la route panoramique qui monte au col de Perier (350 m). Remarquez la vue sur la chartreuse de la Verne, puis rejoignez le col de Taillude (411 m) <81 km>. Passez le col de Boulín (385 m).

Dans la descente, vous avez la possibilité de rejoindre la chartreuse de la Verne (itinéraire facultatif de 10,5 km dont le dernier n'est pas revêtu, 70 m de dénivelé, compter 40 min). Dans ce cas, montez sur la gauche en direction du col de la Croix d'Anselme, empruntez la D 214 et pédalez jusqu'à la chartreuse de la Verne (fondée en 1170). Puis revenez sur vos pas. Prenez ensuite la D 14 à gauche. Au Pra de Castel, continuez sur la D 14 et rejoignez Collobrières.

ACCÈS ROUTIER

De Toulon :

Sur l'A57, prendre la sortie 10 vers Fréjus/Le Luc/Pierrefeu. Emprunter la D 14 jusqu'à

Collobrières. Continuer tout droit sur rue Notre Dame de la tour puis sur rue des Jardins (juste après la confiserie azuréeenne).

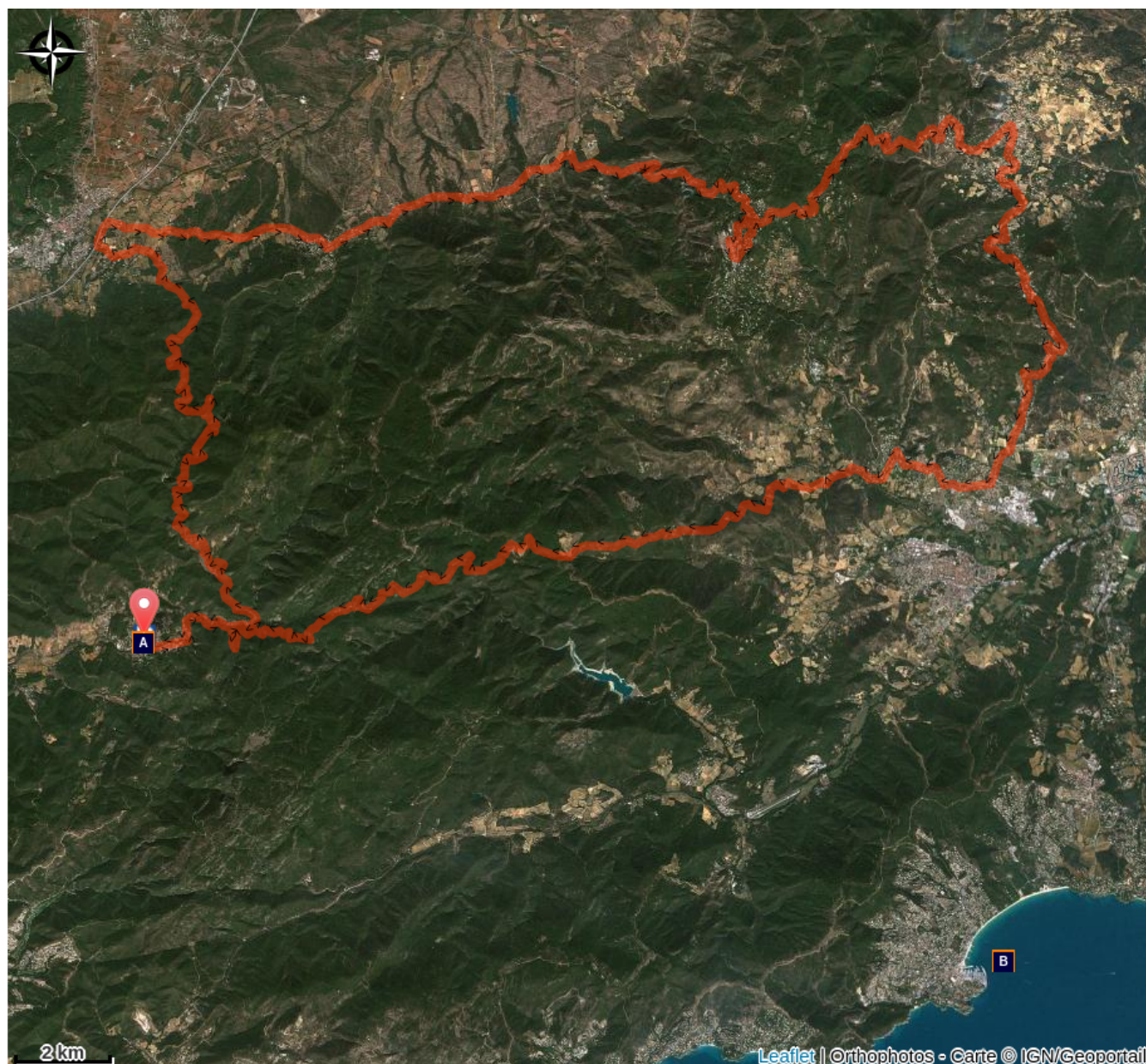
De Nice :

Suivre l'A8 puis l'A57 direction Toulon/Hyères. Prendre la sortie 10 vers Puget- Ville/Pierrefeu/ Cuers. Emprunter la D 14 jusqu'à Collobrières. Continuer tout droit sur rue Notre Dame de la tour puis sur rue des Jardins (juste après la confiserie azuréeenne).

De Marseille :

Après l'A50 direction Toulon, continuer sur l'A57 et prendre la sortie 10 vers Fréjus/Le Luc/ Pierrefeu. Emprunter la D 14 jusqu'à Collobrières. Continuer tout droit sur rue Notre Dame de la tour puis sur rue des Jardins (juste après la confiserie azuréeenne).

CARTE



À DÉCOUVRIR



Village de Collobrières (A)



Les ascidies (B)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Port du casque
recommandé



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Casque de protection
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN
- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Cyclotourisme: <https://ffvelo.fr/>

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

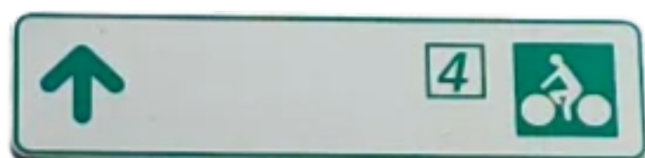
Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr

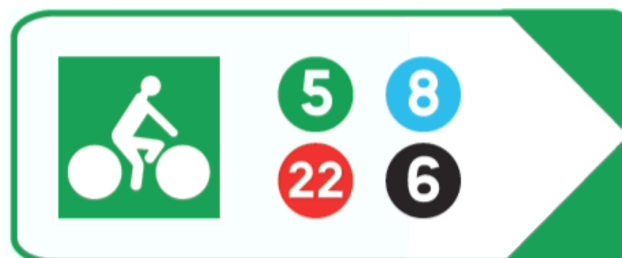


BALISAGE

	De 4 à 5 étoiles	Très facile	Idéal à faire en famille
	De 6 à 8 étoiles	Facile	Abordable par tous les pratiquants
	De 9 à 12 étoiles	Difficile	Pour un cyclotouriste habitué
	De 13 à 16 étoiles	Très difficile	Pour un randonneur expérimenté et sportif



©Ministère de l'économie (DGE)



LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

